



**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
16 MARS 2023**

Table des délibérations examinées en séance

AFFAIRES COURANTES	2
I – FINANCES	2
I/A – LISTE DES DECISIONS PRISES EN 2022 PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL	2
AFFAIRES SPECIFIQUES	3
I – FINANCES	3
I/A – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES.....	3
I/B – TARIFS PISCINE 2023	4
II – URBANISME	4
II/A – DECLASSEMENT DE L'IMMEUBLE PRECEDEMMENT AFFECTE AU SERVICE POSTAL SITUE DANS LE CŒUR DE BOURG DE MARIGNY-BRIZAY SUR LA PARCELLE B N°1415 LIEU- DIT LE BOURG	4
II/B - PROCEDURE DE DECLARATION D'ABANDON PERPETUEL DE PARCELLES A LA COMMUNE.....	5
II/C – CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC CONSENTIE A LA SOCIETE UN BRIN DE DELICES POUR LE DEPÔT ET LA GESTION D'UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE PAIN.....	5
II/D – DENOMINATION ET NUMEROTATION DE LA VOIE DESSERVANT LE LOTISSEMENT DE LA SARL LES JARDINS DE LA PALLU DANS LE VILLAGE DE TRAIN	6
III - CULTURE / VIE ASSOCIATIVE	6
III/A-SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « LE PETIT THEATRE DE MARIGNY »	6
IV – RESSOURCES HUMAINES	7
IV/A - RECRUTEMENT D'UN ADJOINT ADMINISTRATIF AU SERVICE ACCUEIL ELECTIONS AU 1ER MAI 2023	7
IV– POINT INTERCOMMUNALITE	7
V– INFORMATIONS DIVERSES	7

L'An deux mille vingt-trois, le seize Mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, en Mairie de JAUNAY MARIGNY, sous la Présidence de Monsieur Jérôme NEVEUX, Maire.

Étaient présents : Jérôme NEVEUX. Martine SIMONET. Guy DAVIGNON. Karine DANGREAUX-HENIN. Yannick METHIVIER. Fabien BONNET. Aurore COURTIN. Pascal SANSIQUET. Guy JEAUD. Annick MONTEIL. Michel VERRECCHIA. Sandrine MOREAU. Pascal JOUBERT. Mireille MARCHAND. Monique BERNARD. Christophe MARTIN. Eugénie-Carole BERNIER. Frédéric MERLE. Sophie OGET. Yoann DEBIAIS. Carole PINSON. Jean-François JOLIVET. Marianne DETAPPE. Véronique CROUX. Brigitte ARCHAMBAULT. *formant la majorité des membres en exercice.*

Absents - excusés - pouvoirs :

Nathalie RENE donne pouvoir à Mireille MARCHAND.
Joël BIZARD donne pouvoir à Karine DANGREAUX-HENIN.
Laurence BOUHET donne pouvoir à Jérôme NEVEUX.
Christelle PAGEAUT donne pouvoir à Monique BERNARD.
Odile URVOIS donne pouvoir à Pascal SANSIQUET.
Vincent RIVIERE donne pouvoir à Martine SIMONET.

Absents : Emmanuelle PHILIPPON. GUISEPPE BISCEGLIE.

Secrétaire de séance : Guy DAVIGNON.

AFFAIRES COURANTES

I – FINANCES

I/A – LISTE DES DECISIONS PRISES EN 2022 PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément aux dispositions réglementaires, vous trouverez en annexe, la liste des décisions du Maire prises du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

Annexe 1 -

Décision : Adopté à l'unanimité

I – FINANCES

I/A – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) représente une étape obligatoire et préalable au vote du budget dans les communes de plus de 3 500 habitants. Ce débat doit être organisé au cours des deux mois précédents l'examen du budget primitif.

Les éléments budgétaires de ce débat seront tenus à la disposition du public et mis en ligne sur le site internet de la Commune.

Conformément à l'article L. 1612-2 du code général des collectivités territoriales la date limite de vote des budgets locaux est fixée au 15 avril de chaque année.

A la lumière d'un rappel du contexte général de la situation économique et sociale nationale et locale et au regard des orientations de l'Etat visant le secteur public, il est donc proposé à l'assemblée délibérante d'examiner le rapport qui suit, portant sur :

- Les orientations budgétaires : évolutions prévisionnelles de dépenses et recettes (fonctionnement et investissement), en précisant les hypothèses d'évolution retenues notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, et les évolutions relatives aux relations financières entre la Commune et Grand Poitiers Communauté Urbaine ;
- la programmation des investissements avec une prévision des recettes et des dépenses;
- les perspectives de dette pour le projet de budget ;
- la structure et l'évolution des dépenses de personnel et des effectifs ;

Ce débat s'inscrit comme un moment privilégié d'échanges d'informations, et ne donne pas lieu à décision ni à détermination de l'inscription de crédits budgétaires.

Il fera néanmoins l'objet d'une délibération.

*Annexe 2 - Rapport d'orientations budgétaires
Annexe 2a - Budget principal
Budgets annexes présentés en séance*

Le conseil municipal débat sur les orientations budgétaires transmises en annexe de la note de synthèse. Mme SIMONET explique que le budget 2023 est construit sur les bases suivantes :

- Foncier bâti : 40.60% • Foncier non bâti : 34.41% • Taxe Habitation : 12.67%, soit +2%
- Augmentation des bases par l'Etat de 7.1%.

La baisse des dotations se poursuit avec une baisse estimée à 32 878€ en 2023 ; représentant une perte globale de 214 609€ depuis 2019. Les flux financiers avec l'intercommunalité sont stables. Le panier de ressources s'établit ainsi à 3 769 979€

Les dépenses sont en hausse du fait de l'inflation. La collectivité bénéficie seulement de l'amortisseur électricité parmi tous les dispositifs mis en place par l'Etat. En dépit des marchés conclus, la théorie de l'imprévision amène la collectivité à verser des indemnités. Les dépenses intègrent également le versement de l'amende au titre de l'article 55 de la Loi SRU, dépenses déductibles soustraites.

Les investissements prévus en 2023 se décomposent comme suit :

Projets	Proposition
INVESTISSEMENTS "COURANTS"	
Aménagement, service technique et numérique	41 000 €
Sécurité et médiation	6 000 €
Environnement et cadre de vie	20 000 €
Education enfance et jeunesse	23 440 €
Vie associative, sportive et culturelle	102 000€
Finances et administration générale	52 617 €
Urbanisme	16 000 €
	261 057 €
GRANDS TRAVAUX	
Grange du Pôle Social	258 000 €
BUDGET TOTAL INVESTISSEMENT 2023	519 057 €

Auxquels s'ajoutent les travaux en régie :

Type	Estimation achat fournitures en € TTC	Estimation temps agent en heure	
Rond Point Parigny / Intermarché	Voirie	3 000,00 €	245
Récupérateur d'eau CTM	CTM	10 000,00 €	320
Finitions WC publics Marigny	Bâtiment	2 000,00 €	70
Aménagement pas de tir à l'arc	Sport	35 000,00 €	350
Cheminement DOJO	Sport	300,00 €	250
Traitement pluviale préau école CASSIN	Ecole	1 500,00 €	55
TOTAL	51 800,00 €	1290 h	56 760,00 €

Le budget est construit sans nouvel emprunt.

Les grandes orientations des budgets annexes sont également débattues en séance.

I/B – TARIFS PISCINE 2023

Les membres du conseil municipal sont appelés à se prononcer et à voter les tarifs publics de la piscine municipale pour la saison 2023. Les billets sont valables uniquement pour la saison 2023, du 1^{er} juin au 31 Août. Ils ne seront ni repris ni échangés.

Catégories	Ticket individuel	Carnet de 10 tickets
Moins de 3 ans	Gratuit	Gratuit
<u>Tarif réduit</u> : Enfants de 3 à 18 ans, étudiants (sur présentation de la carte étudiant en cours de validité), demandeur d'emploi (sur justificatif) et sur les créneaux du matin	2.50 €	20€
<u>Tarif normal</u> : adultes	3.50 €	30€

Tarif individuel dans le cadre de l'accueil d'un groupe d'enfants encadrés par des professionnels	
Enfants de 3 à 18 ans	3 .50 € / enfant
Adultes accompagnateurs	Gratuit

Par ailleurs des séances d'apprentissage à la nage seront proposées :

Apprentissage à la nage (Séance de 30 minutes – par groupe de 6 maximum)		
	11 €	1 séance
	50 €	Forfait 5 séances
	100 €	Forfait 10 séances

Décision : Adopté à l'unanimité. Vente des tickets en mairie ouverture du 1^{er} juin au 31 août 2023
Récupération des eaux du bassin pour l'arrosage des espaces verts et le nettoyage des voiries.

II – URBANISME

II/A – DECLASSEMENT DE L'IMMEUBLE PRECEDEMMENT AFFECTE AU SERVICE POSTAL SITUE DANS LE CŒUR DE BOURG DE MARIGNY-BRIZAY SUR LA PARCELLE B N°1415 LIEU-DIT LE BOURG

La Ville est propriétaire de la parcelle cadastrée section B n° 1415 située au cœur du bourg sur le secteur de Marigny-Brizay. Ce terrain comprend un bâtiment dont une partie était précédemment utilisée par le service postal, le surplus correspondait au logement de fonction de l'agent postal. Ce bâtiment fait donc partie du domaine public de la Ville.

Ce bâtiment qui n'est plus utilisé par le service postal depuis plus les années 1995 est très dégradé (en dehors de la couverture). Il représente une charge financière (assurance) et la commune qui n'a pas les moyens financiers de le réhabiliter souhaite le proposer à la vente.

A ce titre, il est proposé au Conseil Municipal, de constater le déclassement du domaine public de cet immeuble.

Décision : Adopté à l'unanimité

II/B - PROCEDURE DE DÉCLARATION D'ABANDON PERPÉTUEL DE PARCELLES À LA COMMUNE

Les travaux connexes à la LGV étant désormais achevés, l'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier de Marigny-Brizay n'a pas vocation à perdurer. Cette association souhaite désormais se séparer des terrains qu'elle possède afin d'envisager sa dissolution.

Dans le cadre de la création de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique, des délaissés ont fait l'objet de compensations environnementales de la part du concessionnaire. Les services de l'Etat obligent la commune à s'en rendre propriétaire afin de garantir le maintien en place des plantations réalisées sur ces parcelles.

L'Association Foncière propose donc d'abandonner à la commune les parcelles cadastrées 146 ZM 22 (9 789m²) et 146 ZM 31 (4 258 m²) lui appartenant, dans le cadre des dispositions du décret n°55-22 du 4 janvier 1955 et de l'article 1401 du code général des impôts.



Il est, en conséquence, proposé de se prononcer sur le principe d'incorporer dans le patrimoine de la commune les parcelles cadastrées précitées appartenant à l'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier de Marigny-Brizay.

Décision : Adopté. 1 abstention.

La Commune ne s'engage pas à replanter d'arbres si certains arbres plantés venaient à dépérir.

II/C – CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC CONSENTIE A LA SOCIETE UN BRIN DE DELICES POUR LE DEPÔT ET LA GESTION D'UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE PAIN

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la demande de la société « Un brin de délices » de bénéficier d'un emplacement sur le domaine public, au niveau du secteur de Saint-Léger, pour le dépôt et la gestion d'un distributeur automatique de pain.

Les villages de Saint-Léger et Parigny étant excentrés des bourgs où se trouvent les boulangeries, il est proposé de donner droit à cette demande qui revêtirait la forme d'une convention d'occupation temporaire du domaine public à titre précaire et révocable, comme l'exige le code de la propriété des personnes publiques.

Il est donc proposé d'affecter à cette société un espace de 2 m² au niveau de la Place de Saint Léger. La commune apportera le point de desserte électrique et la société « Un brin de délices » prendra en charge le compteur, le Consuel, l'abonnement électrique. La plate-forme béton destinée à recevoir le distributeur est d'ores et déjà existante et suffisante pour les besoins du distributeur.

Il est proposé que cette convention soit conclue pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2023, renouvelable deux fois de façon expresse par période d'un an, sans que la durée totale excède trois ans.

En contrepartie de l'autorisation d'occupation du domaine public octroyée par la ville, l'exploitant versera annuellement à la ville une redevance de 230 Euros net de taxe, cette redevance pouvant être révisée à chaque période anniversaire en fonction des frais généraux supportés par la collectivité.

Décision : Adopté à l'unanimité

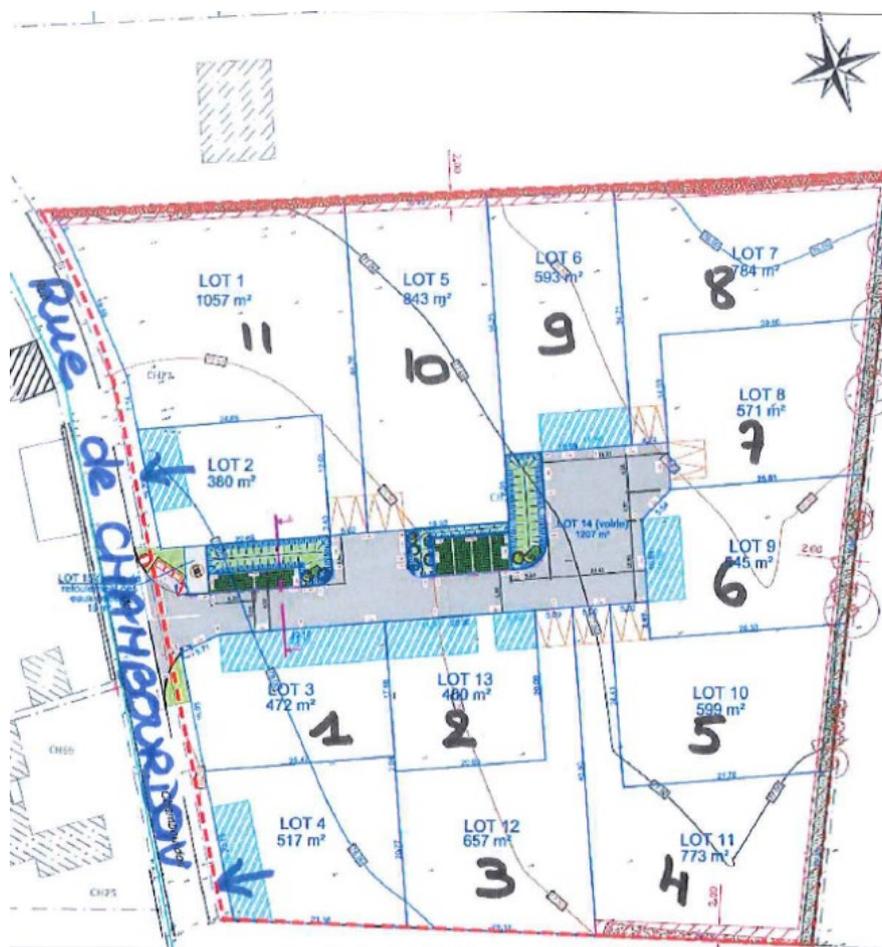
II/D – DENOMINATION ET NUMEROTATION DE LA VOIE DESSERVANT LE LOTISSEMENT DE LA SARL LES JARDINS DE LA PALLU DANS LE VILLAGE DE TRAIN

Le permis d'aménager référence PA08611522X0002 a autorisé la SARL LES JARDINS DE LA PALLU à aménager 13 terrains à bâtir dans le village de Train, rue de Chambourdon. Il convient d'affecter un nom à la voie desservant cet ensemble de terrains à bâtir.

Le conseil municipal est appelé à choisir le nom de la rue desservant ce lotissement parmi les propositions suivantes :

- Allée Béatrix POTTER : naturaliste, illustratrice et écrivaine britannique.
- Allée Jean Siméon CHARDIN : peintre français reconnu pour ses natures mortes.
- Allée Gérard FALLY : Gerard Fally peintre, jardinier.
- Allée Jeanne BARRET : exploratrice et botaniste française.

Il est précisé que la numérotation s'effectuera conformément au plan figurant ci-après.



Décision : Adopté à l'unanimité. Le conseil municipal retient « Allée Jeanne BARRET », exploratrice et botaniste française.

III - CULTURE / VIE ASSOCIATIVE

III/A-SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « LE PETIT THEATRE DE MARIGNY »

Afin de soutenir la pratique du théâtre amateur sur la commune de Jaunay-Marigny, la commission municipale en charge de la culture a proposé d'intégrer une programmation off au festival de l'humour les Clans du rire et de reverser la recette de billetterie aux associations de théâtre. L'édition 2022 n'a permis la programmation que de la pièce proposée par l'association le Petit Théâtre de Marigny qui a enregistré 174 entrées pour une recette s'élevant à 966€ TTC.

Il est proposé de verser cette somme sous forme de subvention exceptionnelle à l'association précitée.

Décision : Adopté à l'unanimité

IV – RESSOURCES HUMAINES

IV/A - RECRUTEMENT D'UN ADJOINT ADMINISTRATIF AU SERVICE ACCUEIL ELECTIONS AU 1^{ER} MAI 2023

L'agent actuellement en charge du service des élections, de l'Etat-Civil et de l'accueil des administrés, a fait valoir ses droits à la retraite pour un départ au 1^{er} novembre 2023.
En raison des droits acquis par cet agent, celui-ci sera absent dès le 1^{er} août 2023.

Compte-tenu de la particularité de ce poste liée à l'organisation des élections, il est nécessaire d'anticiper ce départ à la retraite pour permettre une transmission des savoirs et des dossiers en cours.

Aussi, il est proposé de recruter un agent du cadre d'emploi des adjoints administratifs, à temps complet, à compter du 1^{er} Mai 2023.

Sa rémunération sera liée à la réglementation en vigueur et pourra être assortie d'un régime indemnitaire et d'heures supplémentaires

Le tableau des effectifs sera actualisé en conséquence

Décision : Adopté à l'unanimité

IV- POINT INTERCOMMUNALITE

M le Maire indique que le débat d'orientations budgétaires de Grand Poitiers prend pour base un maintien des taux de fiscalité, une évolution de +4% des charges de personnel et les hausses de charge liées à l'inflation. La communauté Urbaine poursuit son audit du patrimoine. La dette s'élève à 664€/habitant.

V- INFORMATIONS DIVERSES

Accord de la tutelle reçu par l'institution du Sacré Cœur pour s'installer dans le quartier des Grands Champs

Agrandissement de la FDJ Suez sur la grand Raise.

Commémoration du 19 mars à 14h30 aux monuments aux morts.

Foire aux Vins et au Miel et 20^{ème} anniversaire du jumelage les 18/19 Mars.

Cérémonie citoyenne de remise des cartes électorales aux jeunes de 18 ans : le 24 mars à 19h

Animation Cabaret pour les aînés : le 06 avril à 14h30

Inauguration UEMA de l'Ecole Jacques Prévert : le 04 avril au matin.

Décisions - Année 2022

Annexe n° 1

Date	N°	Désignation
04/04/2022	1	Maintenance pompes à chaleur logement 1 et 2 Frida kahlo et Aristide Caillaud
07/01/2022	2	Signature d'un contrat de maintenance WC publics
13/01/2022	3	Signature du contrat de prêt 238059G refinancant le prêt A8607049 de la Caisse d'Epargne
14/01/2021	4	Signature du contrat d'abonnement MULTIDIAG 360 avec ACTIA AUTOMOTIVE
21/01/2022	5	Signature d'une convention de balayage avec BEAUMONT ST CYR
25/01/2022	6	Signature de la convention d'honoraires proposée par Me BROSSIER pour le dossier OUVRARD
27/01/2022	7	Demande de subvention au Département pour le projet "résister au féminin"
27/01/2022	8	Demande de subvention à la DRAC pour le projet "résister au féminin"
01/02/2022	9	Signature d'un contrat de maintenance pour les cloches et paratonnerre avec GOUGEON
02/02/2022	10	Signature d'une convention de balayage avec GSF ATHENA
17/02/2022	11	Signature d'une prorogation de la convention temporaire occupation CHIMIREC
07/03/2022	12	Signature d'un bail de location Monsieur GAVROY Damien
07/03/2022	13	Signature d'une décision retirant la décision n°52/2021 en raison de son illégalité pour non respect d'une formalité substantielle
07/03/2022	14	Signature d'une décision de désaffectation de l'ancienne Poste de Marigny comprenant un logement de fonction
10/03/2022	15	Signature d'un avenant n°1 au bail professionnel avec la SAS AMPELIDAE
25/03/2022	16	Signature d'un bail avec Mme CANIPEL Virgine
25/03/2022	17	Signature d'un Bail avec Mlle FEDRONIC Alyssa
25/03/2022	18	Signature d'une convention d'occupation du domaine public avec la SARL TEX
19/04/2022	19	Signature d'une convention d'honoraires avec Me BRUGIERE (cabinet TEN) pour la défense des intérêts de la commune dans le contentieux l'opposant au Préfet suite au refus des permis d'aménager relatifs aux deux réserves de substitution
04/05/2022	20	Demande de subvention au Conseil Départemental pour les Soirées de l'été
04/05/2022	21	Demande de subvention au Conseil Départemental pour le marché des saveurs bio
06/05/2022	22	Signature d'une décision relative à la désaffectation de l'école de Chincé
09/05/2022	23	Signature d'une décision relative à la désaffectation de l'école de Parigny
09/05/2022	24	Signature d'une décision relative à la désaffectation de l'école de Louneuil
09/05/2022	25	Signature d'une décision relative à la désaffectation de l'aire de jeux

Décisions - Année 2022

Date	N°	Désignation
09/05/2022	26	Signature d'un contrat pour achat RENAULT TRAFIC CZ-303-TG
10/05/2022	27	Signature d'un contrat de location longue durée de véhicule avec France Collectivités Invest
10/05/2022	28	Signature d'un contrat de régie publicitaire sur véhicule loué avec Infocom-France
16/05/2022	29	Signature d'un Bail avec Mme KOYO-NEDE VOLAKEMO
01/06/2022	30	Demande de subvention à la DRAC pour le projet "résister au féminin"
02/06/2022	31	Signature d'un contrat de maintenance avec LOGIDOC
09/06/2022	32	Signature d'un contrat de maintenance avec OTIS pour plateforme élévatrice
16/06/2022	33	Signature d'un contrat de maintenance avec PORTIS OTIS pour les portes automatiques Mairie
27/06/2022	34	Signature d'un contrat de vente avec JVS-Mairistem pour rendezvousonline (pour cartes identité et passeports)
05/07/2022	35	Demande de subvention au Département pour le forum des associations
13/07/2022	36	Signature d'un bail commercial avec la société COMIL HUT
22/07/2022	37	Signature d'un contrat de mise à disposition technicien avec RSI
22/07/2022	38	Signature d'un contrat de maintenance tribune Agora avec MASTER INDUSTRIE
25/07/2022	39	Signature d'un contrat de coordination SPS avec DEKRA pour la grange pôle social
25/07/2022	40	Signature d'un contrat de contrôle technique avec DEKRA pour la grange pôle social
08/09/2022	<u>41</u>	Signature contrat de location ISI Display avec KOESIO
19/08/2022	42	Demande de subvention au Département de la Vienne pour la saison le Clan des Mômes 2022-2023
19/08/2022	43	Demande de subvention au Département de la Vienne pour la saison Les Clans du rire 2023
24/08/2022	44	Signature d'un contrat pour le choix de l'avocat chargé de défendre les intérêts de la commune pour le dossier OUVARD
10/10/2022	45	Signature d'un bail précaire avec M. DHE pour l'exploitation de la parcelle 146 ZT 56
11/10/2022	46	Signature d'un Bail M. POISSON parcelles ZT 48-49
25/10/2022	47	Signature d'une convention de mécénat avec la SOREGIES
28/10/2022	48	Signature d'un contrat d'abonnement antivirus avec RSI
28/10/2022	49	Signature de régulation des pigeons avec SAS FAVI
02/11/2022	50	Signature de la désaffectation du domaine public d'une emprise d'espace vert donnant rue du Clair Soleil

Décisions - Année 2022

Date	N°	Désignation
18/11/2022	51	Signature d'un contrat d'entretien WC publics avec SAGELEC
18/11/2022	52	Signature d'un contrat d'abonnement progiciels avec COSOLUCE
18/11/2022	53	Signature de la proposition d'honoraire de Maître LACHAUME pour la défense des intérêts de la commune dans le contentieux qui l'oppose à M. et Mme LADEGAILLERIE
22/11/2022	54	Signature d'un contrat de service YPVE N° 57322 avec YPOK
22/11/2022	55	Signature d'un contrat de maintenance logiciel YPOLICE N° 57323 avec YPOK
25/11/2022	56	Signature d'un contrat de maintenance monte charge avec REGIONAL ASCENSEURS
06/12/2022	57	Signature d'un contrat d'un bail locatif avec Mr GRANDON Arsène
12/12/2022	58	Annule et remplace 57/2022 Signature d'un contrat d'un bail locatif avec Mr GRANDON Arsène
12/12/2022	59	Signature d'un contrat d'assistance réseau avec RSI
13/12/2022	60	Signature d'un contrat d'assistance avec SVP
15/12/2022	61	Signature d'un contrat de service BD4122 avec REX ROTARY